Donnez-Prenez ZONE DE GRATUITE 2ème édition

Syndicat mixte Cyclad

Auteur :

1 rue Julia et Maurice Marcou

17700 Surgères

Voir le site internet

Charles-adrien Beneteau

ca.beneteau@cyclad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le SMICTOM d'Aunis et des Vals de Saintonge (SMICTOM VALS AUNIS) est le syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du nord de la Charente-Maritime. Son territoire est constitué de 14 communautés de communes et de 3 communes non regroupées soit 208 communes et environ 216 000 habitants. Le SMICTOM VALS AUNIS assure la collecte, le traitement, la valorisation des déchets des ménages et la gestion des déchetteries.
Le SMICTOM VALS AUNIS a signé son Programme Local de Prévention des Déchets en décembre 2009. Ce programme repose notamment sur une opération de grande ampleur en faveur du compostage à domicile engagée en 2008, avec plus de 20 400 foyers sensibilisés et équipés à la fin de l'année 2012. (http://www.vals-aunis.com/page.php?P=7)
Une autre partie du Programme Local est consacrée au réemploi et aux moyens de le favoriser. Selon l'ADEME, en pratiquant le réemploi, on peut éviter 13kg de déchets par personne et par an. Dans ce cadre, le SMICTOM VALS AUNIS établit des partenariats avec les associations locales et valorise le travail des boutiques solidaires déjà implantées sur le territoire. Afin de sensibiliser les habitants, il a été décidé d'organiser avec les associations solidaires du Pays d'Aunis, une journée évènement à l'occasion de la SERD 2011: une zone de gratuité à l'échelle du Pays d'Aunis. Forts du succès de cette opération (plus de 2 500 visiteurs), le SMICTOM VALS AUNIS et les boutiques solidaires ont décidé de renouveler l'opération pour la SERD 2012.

Qu'est ce qu'une zone de gratuité ?

Ce n'est pas un vide grenier car il n'y a rien à acheter. Ce n'est pas un troc car il n'y a pas d'échange. C'est un espace où vous pouvez déposer ce dont vous n'avez plus besoin (à condition que ce soit propre et réutilisable) et où vous pouvez prendre ce que vous voulez même si vous n'avez rien déposé. (en savoir plus : www.zonedegratuite.com)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

1/ Promouvoir le réemploi des objets et des biens de consommation auprès du grand public
Au moment de jeter : favoriser les gestes de donner, vendre, échanger, prêter...
Au moment d'acheter : favoriser l'achat d'occasion, l'emprunt, l'achat à plusieurs...

2/ Faire connaître les boutiques solidaires du Pays d'Aunis pour le dépôt et l'achat : le CAC (canton de Surgères), l'Espace Mosaïque (canton de Courçon), AISIA (canton d'Aigrefeuille et de La Jarrie), les Secours Catholiques de Marans et de Surgères. (http://www.vals-aunis.com/page.php?P=62)

Résultats quantitatifs

Une évaluation quantitative et qualitative de l'évènement a été réalisée en partenariat avec l'Institut de Gestion

de l'Université de La Rochelle. Trois questionnaires et un comptage ont ainsi été réalisés afin de mesurer notamment la participation, la satisfaction et les flux d'objets détournés.

Résultats quantitatifs obtenus :

- Un nombre de visiteurs croissant : **plus de 3 200 personnes** sur la journée (30% de plus qu'en 2011).

- **Un équilibre entre le don et la récupération** : Il n'est resté à la fin de la journée que 2m3 de vêtements (remis au RELAIS17 pour être triés), environ 10m3 de meubles en bois (le bois a été recyclé), quelques vieux écrans d'ordinateurs (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques valorisés), deux cartons de vaisselle et beaucoup de K7 vidéos.

- **Les associations solidaires commencent à voir les effets de cette action sur la fréquentation de leurs boutiques**. Le jour de la zone de gratuité, la Chinetterie de St Jean de Liversay, située à quelques kilomètres de l'évènement, a eu une fréquentation exceptionnelle de 300 visiteurs. Un partenariat avec cette structure nous permet d'obtenir les tonnages évités chaque année grâce au réemploi.

Résultats qualitatifs

Les enquêtes réalisées par les étudiants de l'Institut de Gestion ont mis en valeur :

- 72% des personnes interrogées participaient pour la première fois à une zone de gratuité.
- Les personnes présentes l'année précédente reconnaissent et apprécient les améliorations apportées à l'organisation.
- Les dons des visiteurs ont été variés, mais en grande majorité des vêtements, de la vaisselle et des livres.
- Une large majorité des personnes interrogées se dit totalement satisfaite par la journée et apprécie l'idée.
- 2/3 des personnes interrogées avaient conscience que la journée était principalement dédiée à la réduction des déchets.
- 72% des visiteurs sont venus déposer des objets
- 82% des visiteurs ont pris des objets
- Les ¾ des visiteurs sont venus en famille ou entre amis
- 83% des visiteurs ont été satisfaits des objets présents lors de la zone de gratuité
- 94% des visiteurs ont estimé qu'il régnait une bonne ambiance lors de l'évènement
- L'affichage chez les commerçants et dans les mairies a eu un impact important en termes de communication
- Les visiteurs sont venus avant tout pour passer une bonne journée (49%), pour contribuer à la réduction des déchets (46%) et pour la solidarité (43%)

Avec la diffusion des coordonnées et horaires des boutiques solidaires via la plaquette distribuée, les visiteurs ont été incités à consommer autrement et à moins jeter.

Un résultat secondaire de ce projet est un rapprochement fort des dynamiques locales à la fois entre les partenaires (associations et collectivités) et les thématiques (déchets et solidarité).

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2010 : Planification d'une journée évènementielle sur le don dans le Programme Local de Réduction des Déchets du SMICTOM VALS AUNIS
- juin 2011 : Première rencontre entre le SMICTOM VALS AUNIS et l'ensemble des associations solidaires du Pays d'Aunis dans le cadre de l'implantation d'une filière textile sur le territoire, proposition d'un partenariat autour d'une plaquette de présentation des boutiques solidaires et d'un évènementiel autour du réemploi et

de la solidarité
- septembre 2011 : Présentation du projet de plaquette de présentation des boutiques solidaires, présentation d'une proposition d'organisation et de la communication pour la zone de gratuité
- octobre 2011 : Présentation de la campagne de communication choisie, point sur le matériel nécessaire et répartition des tâches (restauration, buvette, mise en place...)
- novembre 2011 : Dernières modifications de la plaquette de présentation des boutiques solidaires, point sur le planning de la journée et sur le matériel à prévoir par chacun, répartition des outils de communication pour chacun, lancement de la campagne de communication avec la distribution des flyers par La Poste à l'ensemble des foyers du Pays d'Aunis (avec STOP PUB)
- 19 novembre 2011 : Donnez/Prenez - Zone de gratuité 1ère édition
- décembre 2011 : Bilan avec les associations partenaires
- février 2012 : Pot de remerciement avec l'ensemble des bénévoles présents sur la journée et présentation du projet 2012
- de mars à novembre 2012 : Quatre réunions de travail avec les partenaires ont été nécessaires pour organiser la journée (valider le choix de la salle, définir le nombre de bénévoles, valider la communication, évaluer les moyens matériels et financiers nécessaires, répartir les missions, achats nécessaires...).

Moyens humains

Environ 110 personnes ont participé à l'organisation de cette journée :

- 15 agents du SMICTOM VALS AUNIS
- L'ensemble des associations solidaires du Pays d'Aunis (salariés et bénévoles) à savoir : le CAC (canton de Surgères), l'Espace Mosaïque (canton de Courçon), AISIA (canton d'Aigrefeuille et de La Jarrie), les Secours Catholiques de Marans et de Surgères.
- L'association AINANOCAN (et son Jardin des Partages) ainsi que les Incroyables Comestibles (Incredible Edible) ont participé à la journée en apportant des graines, des plants, des légumes pour la zone de gratuité.
- Une quinzaine d'étudiants de l'Institut de Gestion de l'Université de La Rochelle pour l'évaluation de cette journée (questionnaires quantitatifs et qualitatifs).
- Un étudiant en BTS communication pour la réalisation d'une vidéo de la journée.
- La Mairie de Saint Jean de Liversay pour son soutien logistique.
- Une équipe de la Protection Civile.
- Un agent de sécurité

Moyens financiers

- Insertions presse : 1320 €
- La Poste : 3050 €
- Graphiste: 735 €
- Imprimerie: 2355 €
- restauration et buvette : 1255 €
- Matériel divers (gilets jaunes, badges, fléchage, vidéo, sono, banderole...): 1585 €
- Equipe de secouriste : 390 €
- Un site Internet www.zonedegratuite.com : 2 610 €

Soit environ 10 700 € TTC (environ 0,18 € par habitant du territoire concerné)

Moyens techniques

- Prêt de salle par la mairie de St Jean de Liversay
- Matériel pour la salle (tables, bancs, portants, chariots, transpalette, diable, podium, sono, grilles d'exposition, barrières de sécurité ...)
- Matériel pour la restauration (vaisselle lavable, gobelets réutilisables, lave-vaisselle, ustensiles de cuisine, aliments et boissons...)
- Organisation du ménage (produits d'entretien, matériel disponible, forfait ménage inclus dans la convention de la salle, différents sacs et bacs pour le tri des déchets...)
- Petit matériel : rallonges, scotch, ciseaux, ficelle, punaises...
- Portants et cintres pour présenter les vêtements

Partenaires mobilisés

L'ensemble des associations solidaires du Pays d'Aunis à savoir : le CAC (canton de Surgères), l'Espace Mosaïque (canton de Courçon), AISIA (canton d'Aigrefeuille et de La Jarrie), les Secours Catholiques de Marans et de Surgères, ainsi que l'association AINANOCAN et son jardin des partages et l'association les Incroyables Comestibles de La Rochelle

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Une zone de gratuité peut être reproduite à des échelles différentes. Le SMICTOM VALS AUNIS propose par exemple depuis 2008 une zone de gratuité permanente à l'usage des salariés de la structure dans ses locaux. Cette idée a d'ores et déjà été reprise au sein d'autres collectivités, entreprises et établissements scolaires.

Sous la forme présentée ici, cette action nécessite le montage de partenariats et la création d'un réseau (s'il est inexistant) des acteurs de l'économie sociale et solidaire du territoire.

Depuis la première zone de gratuité en 2011, de nombreuses collectivités nous ont contactés, à l'échelle locale et nationale. Cette action a été présentée lors des rencontres régionales déchets et prévention en Poitou-Charentes 2011 et le Conseil Général de Charente-Maritime souhaite que de telles initiatives se développent sur notre département. Nous avons développé une **boîte à outils** qui permet aux collectivités ou autres porteurs de projets intéressés de bénéficier d'une méthodologie déjà éprouvée. Cette boîte à outils est disponible sur le site : www.zonedegratuite.com.

Difficultés rencontrées

Les zones de gratuité reposent sur des valeurs de solidarité indissociables du réemploi et de la réduction des déchets. Malgré ce constat, il est inhabituel voire inédit qu'une zone de gratuité soit institutionnalisée. Elles sont habituellement organisées par des associations.

La zone de gratuité est complètement inscrite dans le développement durable car elle associe les acteurs de la solidarité, l'environnement par la réduction des déchets et l'économie par les boutiques solidaires. La zone de gratuité démocratise le rapport au don, peu commun dans la société actuelle.

Recommandations éventuelles

- Prévoir un moyen d'identification des organisateurs et des bénévoles : gilets jaunes, t-shirts, badges…
- Choisir une salle adaptée à l'évènement : taille, accès, stationnement
- Installer un stand bien visible pour les associations
- Réfléchir à l'évaluation de la journée (comptage des visiteurs, questionnaires de satisfaction, évaluation du nombre et du type d'objets apportés…)
- Prévoir un groupe de médiateurs pour éviter tout débordement de comportement

---

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | RECYCLERIE | CONSOMMATEURS | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | CONSOMMATION DURABLE | COOPERATION LOCALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | DECHET ENCOMBRANT | TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine